

# District de la Sarthe de Football



## COMMISSION DEPARTEMENTALE VETERAN Procès-verbal Réunion du 20 décembre 2022



Président	Régis FOREST		
BLIN Jean-Claude	Présent	NEGRIER Gérard	Excusé
CHAUVIERE Patrick	Présent	PAPIN Patrick	Présent
CHEVALERE Jacques	Présent	RABETTE Henri	Présent
FOREST Régis	Présent	TELLIER Alain	Présent
JOUBERT Dominique	Présent	VIDIS Gérard	Présent
LIVET Jacques	Présent	Assiste : Frédéric DAVY, président du district	

### I - TIRAGE DES COUPES POUR LE DIMANCHE 8 JANVIER 2023

Tirage effectué par Frédéric DAVY, Président du District

Ces tirages dans l'ordre ont donné les matchs suivants :

#### I - COUPE BAUDRON

- LE VILLARET/CHANGE 1
- LE BREIL/CONNERRE/GUECELARD
- RUAUDIN 1/USAP
- SABLE/MONCE EN BELIN

#### II - COUPE PEREIRA

13 équipes : 3 exempts – 5 Rencontres

A l'unanimité décision de tirer les EXEMPTS avant le tirage des matchs

1<sup>er</sup> exempt : VOLNAY

2<sup>ème</sup> exempt : LOMBRON

3<sup>ème</sup> exempt : ST CORNEILLE

- BELLEME/ST SATURNIN LA MILESSÉ
- ST GEORGES.PRUILLE / ASPTT 1
- LA CHAPELLE ST AUBIN / CARREFOUR
- CHAMPAGNE/ALLONNES
- COULAINES/LA FERTE BERNARD

#### III - COUPE GRAFFIN

12 Equipes au tirage : 4 exempts – 4 Rencontres

A l'unanimité décision de tirer les EXEMPTS avant le tirage des matchs

1<sup>er</sup> exempt : COULANS .LA GUIERCHE

2<sup>ème</sup> exempt : CHANGE 2

3<sup>ème</sup> exempt : TUFFE

4<sup>ème</sup> exempt : ST COSME EN VAIRAIS.ST VINCENT DES PRES

- SPAY 3 / YVRE L'EVEQUE.SILLE LE PHILIPPE
- SETRAM/RUAUDIN 2
- BALLON/ST GERVAIS DE VIC – Ce match aura lieu le 15 janvier 2023 au lieu du 08 janvier
- LOUPLANDE/SOLESMES

### **TOUS LES MATCHS AURONT LIEU LE DIMANCHE 08 JANVIER 2023**

13 Matches programmés soit 26 équipes concernées- 31 équipes libres pour le 08 janvier

SI LES TERRAINS DES « RECEVANTS » DEVAIENT POSER PROBLEME, ACCORD pour INVERSER LES LIEUX DES RENCONTRES

31 équipes au repos le 08 janvier + 26 en coupes = 57 équipes engagées dans les Coupes

Suite au tirage de coupe : possibilité de mettre 4 matchs de championnat de retard le 08 JANVIER 2023

- LA SUZE / SPAY 1
- COULANS / ASPTT 2
- TUFFE/LOMBRON OU STE JAMME/LOMBRON
- TRANGE CHAUFOUR/VOLNAY BOULOIRE

Equipes informées pour attendre leur aval

### **II – DEMANDE DE ST GERVAIS DE VIC POUR EVITER DE JOUER LE 08 JANVIER EN COUPE GRAFFIN**

ST GERVAIS DE VIC – Exempt au tour précédent se doit de jouer le dimanche 8 janvier, et qui plus est à l'EXTERIEUR.

Le tirage a donné la rencontre BALLON / ST GERVAIS DE VIC

A la majorité des voix, la Commission a décidé de fixer ce match de Coupe au Dimanche 15 janvier 2023 à laquelle assistera un membre de la Commission.

Soit le match aura lieu soit ce sera un FORFAIT de ST GERVAIS DE VIC

### **III – ETUDE DE DOSSIER**

#### **Match 25022252- Fc Du Pays Bellemois 1 - Anille Braye Foot 1- Vétérans D3 Poule B du 11/12/2022**

Objet : Match non joué

#### **Préambule**

La commission a maintenu toutes les rencontres prévues le dimanche 11 décembre 2022 laissant le soin aux responsables d'équipe des clubs recevants d'informer le responsable adverse au plus tard le samedi midi sur la dangerosité éventuelle du terrain et du report du match.

#### **Rappel des faits**

Vendredi 09 décembre 2022 :

Le responsable vétérans du FC BELLEMOIS informe le responsable de l'ANILLE BRAYE du changement de terrain pour le dimanche 11 décembre 2022.

La commission vétérans informe la secrétaire du District pour mise à jour du site.

Samedi 10 décembre 2022 :

Information de la Commission Vétérans à 16h22 du maintien des matchs et invitant les clubs recevants à vérifier l'état de leur terrain et d'informer en cas de besoin les responsables adverses.

⇒ Le FC BELLEMOIS N'A PAS INFORME L'ANILLE BRAYE CAR LE TERRAIN ETAIT PRATICABLE

Samedi 10 décembre 2022 :

Message de M. BRANJONNEAU (Anille Braye Football) à l'attention de M. Livet de la Commission Vétérans à 19h46 sur la nécessité de se déplacer du FC BELLEMOIS.

M. Livet a rappelé qu'il appartenait aux responsables du club recevant de l'aviser du report du match au plus tard le SAMEDI 11 DECEMBRE 2022 à 12h00.

M. CAILLON n'avait pas à rappeler M. BRANJONNEAU car terrain praticable.

A cet instant le terrain de ST MARTIN DU VIEUX BELLEME était en état de supporter le match, et M. CAILLON attendait la venue de l'équipe ANILLE BRAYE le dimanche matin.

#### Dimanche 11 décembre 2022 à 01h45 du matin

M. BRANJONNEAU informe le Président du club du FC BELLEMOIS (qui n'est pas le responsable de l'équipe vétérans) que son équipe ne viendra pas à cause du nombre de joueurs qu'il possède.

#### Dimanche 11 décembre 2022 à 07h45 :

M. CAILLON est au terrain avec les achats pour la réception de l'ANILLE BRAYE lorsqu'il apprend de son Président que l'équipe de l'ANILLE BRAYE ne viendra pas.

M. CAILLON a adressé un mail à la la Commission Vétérans pour statuer sur la décision à prendre pour cette rencontre non jouée.

### **Décision de la Commission**

La commission,

- A pris connaissance de tous les échanges par mail entre M. CAILLON (FC Bellemois), M. BRANJONNEAU (Anille Braye) et M. LIVET (secrétaire de la Commission) –

- Considère qu'il ne s'agit pas d'un problème de terrain et que l'Anille Braye devait se rendre à BELLEME

- Considère qu'il s'agit d'une insuffisance d'effectif de l'Anille Braye déclarée le jour même du match à 1H45 du matin

- Rappelle que les Reports doivent être signifiés AU PLUS TARD LE SAMEDI MIDI avec message officiel du club à destination du District et de la Commission avec appel téléphonique au Responsable du club adverse

- **Décide de déclarer FORFAIT à l'ANILLE BRAYE (score 3-0 ; - 1 point), et reporte le bénéfice de la victoire au FC BELLEMOIS.**

### **IV – SITUATION DES CARTONS BLANCS, JAUNES et ROUGES**

Point exposé par Jean Claude BLIN :

- 13 cartons blancs
- 11 cartons jaunes
- 1 carton rouge pour comportement grossier et injurieux à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre et 1 joueur vétérans a écopé d'un carton rouge indirectement
- 1 comportement excessif en tant que coach en U18
- 1 joueur vétérans en tant que responsable d'équipe a pénétré sur le terrain pour contestation arbitrale et qui a été sanctionné par la Commission de Discipline d'un match ferme + 1 match avec sursis.

Les responsables ont pris conscience de la rentrée des remplaçants sur FMI et une très nette amélioration qui nécessite quand même quelques rappels d'autant que depuis 5 dimanches les télétransmissions FMI tournent à 100%

## V- VISITES DES CLUBS

Certains membres du Bureau vont voir des rencontres les dimanches matins, démarche très appréciées par responsables et joueurs

Sur 57 équipes engagées il nous reste à aller voir l'AS LE MANS VILLARET – LOMBRON SP- LA FERTE VS- ANILLE BRAYE – VOLNAY JS

## VI – LES REPORTS

Avec la réduction de 2 Reports à 1 Report, à la date du 20 décembre 2022, nous sommes à 26 équipes qui ont sollicité leur report.

Il ne faut pas oublier 14 reports qui ont été décidés par la Commission Vétérinaire

Tous ces matchs sont programmés les 08- 15 et 22 janvier 2023 et les 12 et 19 février 2023.

## VII - LES BLESSES DE LA PHASE « ALLER »

Nous prenons des nouvelles des joueurs blessés sérieusement. Leur dossier « accident » évolue normalement ainsi que leur état de santé.

A la demande de M. DAVY, nous informerons les équipes sur les méthodes d'échauffement avant match afin d'éviter toute forme de blessure comme claquage – déchirure musculaire – rupture de ligaments, etc.

## VIII – FMI

- Impossibilité d'inscrire 18 joueurs sur la FMI alors que saison 2021/ 2022 se passait bien
- Pour un joueur qui est aussi dirigeant impossibilité de mettre le N° de la licence pour les 2 fonctions (Solution : s'inscrire d'abord en DIRIGEANT puis ensuite s'inscrire en tant que joueur)

---

Le Président du District  
de la Sarthe de Football,  
Frédéric DAVY



Le Président de la commission,  
Régis FOREST,



Le Vice-Président,  
Jacques LIVET,

